



Créance par condamnation qui peut m'aider me renseigner

Par **Patrick MAZe**, le **10/11/2012** à **14:27**

Bonjour,

j'ai été condamné a versé 93400 € au parti civil avec une peine de 20 ans je suis en conditionnel depuis 3 ans la parti civil a eu 62500 € par le fonds de garanti je rembourse 105 € mensuel au fond de garantie et j'ai depuis ma sortie proposé 150 € au parti civil qui refuse voulant la somme de 37000 € restante en 3 mensualisées m'on mis a l'huissier a qui j'ai proposé 150 € mensuel lui versant par chèque la somme de 550 € que l'huissier a encaissé en me faisant un courrier que la parti civil refusé la mensualisation a 150 € mon salaire 1500 Brut .

mes frais mensuel

petit crédit (voiture meuble bas prix d'occase) 150 € assurance véhicule et habita 50 € trajet travail 150 € loyer 450 € chauffage gaz 150 € électricité, eau 50 € en ajoutant 105 € fond de garantie et 150 € parti civil que me reste t'il comment puis-je faire pour me sortir de cette galère. je sais que je dois payer ma faute. j ai 61 ans j'ai fait une demande pour savoir mes revenu a la retraite au vu des trimestre manquant ça sera 650€ brut. que faire